

Image not found or type unknown



Cave vidée qui n'était pas à moi

Par **hab**, le **05/04/2009** à **12:21**

Bonjour , je me suis servi pendant 2 mois d'une cave qui n'était pas a moi mais vacante depuis 15 ans . elle a été vidée . Le debarrasseur professionnel a récupéré les outils (5000 euros environ) , il ne veut rien savoir, il ne les a pas jeté , mais ne veut pas me les rendre . Ai je un recours ?
merci

Par **Solaris**, le **05/04/2009** à **23:16**

NON le proverbe en droit est "la propriété du dessous en traîne la propriété du dessus".
Vous avez déposez des objets la propriété d'un tiers le objets appartiennent à ce tiers.
De plus, vous auriez de grandes difficultés à prouver ce qui était présent dans la cave et qui vous les a dérobés.